

Une femme violée après avoir refusé de « jurer sur le Coran »...

écrit par Jules Ferry | 29 mars 2025





Ilia K. (24 ans) s'est lâchement caché sous son anorak lorsqu'il a été menotté et conduit à la salle d'audience

►Allemagne : une femme violée après avoir refusé de « jurer sur le Coran »...

BILD

Francfort/Main – Tant de misogynie, tant de mépris glacial ! L'accusation du parquet : **pour savoir si son ex-petite amie l'avait trompé, la jeune femme devait jurer sur le Coran. Lorsqu'elle a refusé, l'homme s'est jeté sur elle et l'a violée. Auparavant, il l'avait déjà battue avec une batte de baseball.**

Mercredi, le Bulgare Ilia K. (24 ans) est menotté et conduit à son procès dans la salle 12 E du tribunal de grande instance de Francfort, caché sous son anorak. Dans la zone d'audition sont assis presque exclusivement des membres de la famille et des amis. Il est accusé de viol, de coups et blessures et d'infraction à la loi sur la protection contre la violence. Sa victime : son ex-

petite amie Yildiz G. (19 ans/ nom modifié).

Il l'avait attaquée avec une batte de baseball.

Le lieu du crime est le Nordweststadt à Francfort-sur-le-Main, un quartier à problèmes avec des tours d'habitation. La jeune femme s'était déjà séparée de K. en 2023 – parce qu'il l'avait frappée avec une batte de baseball. Motif : la jalousie ! Peine prononcée à l'époque : dix mois avec sursis.

A la fin, l'accusé a demandé un câlin et des bisous à sa maman. Le juge Philipp a refusé.

Mais Ilia K. a apparemment continué à traquer et à harceler son ex. La procureure Luisa Mende : **« Il avait menacé à plusieurs reprises d'achever la victime et de la poignarder, et il a également menacé des membres de la famille ».**

La victime devait mettre la main sur le Coran

Le 25 juin 2024, il a ensuite attiré sa victime dans un parc, selon l'accusation. **« Il lui a demandé de poser la main sur le Coran et de jurer qu'elle ne l'avait pas trompé »**, explique le procureur. Yildiz a refusé, disant qu'elle avait ses règles et qu'elle ne pouvait pas jurer sur le Coran pendant ce temps.

Son tortionnaire l'a ensuite menacée de mort et battue à plusieurs reprises. Selon l'accusation, **il l'a ensuite traînée par les cheveux dans un buisson et l'a violée.** Il a en outre menacé de recommencer et de filmer la scène. Tout Francfort verrait alors la vidéo.

Lorsqu'il l'a poursuivie malgré l'interdiction de l'approcher et a menacé de la « poignarder », il a été arrêté et est depuis en détention provisoire.

L'agresseur voulait « un câlin et un bisou » de sa maman

Ilia K. n'a pas esquissé la moindre grimace à la lecture de l'acte d'accusation. « Aujourd'hui, il faut garder le silence, il ne fera aucune intervention, ni sur les faits ni sur sa situation personnelle », a déclaré son avocat Ivo Hänel.

Incroyable : à la fin de l'audience, le violeur voulait même des bisous et des câlins de sa mère. Le tribunal ne l'a pas autorisé.



► L'Iran intensifie la surveillance des femmes pour faire respecter la loi sur le hijab, à l'aide de drones et d'applications...



Au même moment en France, les islamo-gauchistes de [Mediapart](#) s'élèvent contre l'idée de bannir les femmes voilées des compétitions sportives en France, parlant de « discriminations islamophobes » !

Les femmes dissidentes sont particulièrement héroïques et vulnérables et sont confrontées à des mesures de répression et à des violences supplémentaires en raison de leur sexe.

Le Coran exige que les femmes se couvrent entièrement (Coran 24:31, Coran 33:59), autorise les maris à battre et à discipliner leurs femmes (Coran 38:44, 4:35), voire à les violer (Coran 2:222). L'Iran applique une charia stricte ; les femmes sont considérées comme inférieures (Coran 2:282).

Guardian

Comme beaucoup de femmes en Iran, Darya a l'habitude de se sentir surveillée. Pourtant, ces derniers mois, cette analyste financière de 25 ans, originaire du nord de Téhéran, affirme qu'elle ne sait jamais qui pourrait **épier ses moindres faits et gestes.**

En novembre dernier, elle a reçu un SMS contenant la plaque d'immatriculation de sa voiture et indiquant l'heure et le lieu exacts où elle avait été enregistrée en train de conduire sans se couvrir correctement la tête. La prochaine fois que cela se produirait, le SMS l'avertissait que sa voiture serait confisquée.

« *C'était vraiment déstabilisant* », dit-elle.

« *Lorsque vous recevez ces messages, vous ne savez pas qui vous a dénoncé – et la police ne semble jamais avoir la preuve de l'infraction.* »

Après un tollé général l'année dernière, les autorités iraniennes ont déclaré qu'elles suspendaient l'application des nouvelles lois strictes sur le hijab, qui imposent des sanctions draconiennes – y compris des amendes et des peines de prison – aux femmes qui ne respectent pas le code vestimentaire obligatoire.

Pourtant, **les femmes iraniennes signalent que la surveillance exercée par l'État n'a cessé de s'intensifier.**

La semaine dernière, la mission d'enquête de l'ONU a fait état de la dépendance croissante de l'Iran à l'égard de la surveillance numérique, telle que l'application mobile Nazer, une plateforme de signalement soutenue par l'État qui permet aux citoyens et à la police de dénoncer des femmes pour des violations présumées.

L'application n'est accessible que via le réseau national d'information contrôlé par l'État iranien. **Les citoyens peuvent se porter candidats pour devenir « surveillants de hijab » ...**



► République islamique d'Iran : un converti au christianisme battu en prison et privé de soins médicaux



[Iran Wire](#)

Un gardien de prison a frappé Amirali Minaei, un converti chrétien détenu à la prison d'Evin, et **les autorités lui ont refusé un traitement médical malgré ses douleurs à la poitrine et ses problèmes cardiaques.**

Le site Internet Article 18 rapporte que **le gardien Mehdi Salim a frappé Minaei dans la région de la poitrine et du cœur.**

Les autorités pénitentiaires ont refusé à Minaei l'accès à la clinique de la prison ou à un cardiologue à la suite de l'agression...

Depuis le début de sa peine, les autorités ont refusé toutes ses demandes de visites médicales ou d'orientation vers un spécialiste...

En mars 2024, le tribunal l'a condamné à 3 ans et 7 mois de prison et lui a retiré ses droits sociaux après l'avoir reconnu coupable de « *propagande contre la République islamique* » en raison de ses activités religieuses et de la création d'une église de maison...



► La citation de la semaine...

« L'Iran effacera les États-Unis et les puissances européennes de la surface de l'histoire »



L'ayatollah iranien Ahmad Khatami dans son sermon du vendredi à Téhéran.

[MEMRI](#)



► La vidéo de la semaine

Grandes manifestations contre Erdogan, le dictateur islamique qui opprime et emprisonne son propre peuple.

Geert Wilders : *Erdogan doit partir !*

ERDOĞAN İSTİFA ETMELİ!

Erdogan must resign!#imamoğlu #freedom #Erdogan #Turkiye @RTErdogan pic.twitter.com/mE1dIfJFVg

– Geert Wilders (@geertwilderspvv) [March 22, 2025](#)